

# CHEPY INFOS - AVRIL 2009

## Travaux réalisés entre mars 2008 et février 2009 :

- Les travaux de peinture intérieure (salle de secrétariat et ancienne salle de réunion) sont terminés. Les travaux de peinture extérieure de la mairie sont en cours.
- Le plafond de la salle des fêtes endommagé après un dégât des eaux en janvier 2007 est refait.
- Une première tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public a été réalisée (Rue Saint Jean et une partie de la Rue Hubert Bouleuz).
- Dans le cimetière situé chemin des vignes, l'allée centrale a été bordurée. Sept cavurnes ont été aménagées.
- Les devis pour la restauration des murs de l'ancien cimetière et la réfection de l'allée centrale seront étudiés lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

## Trottoirs

L'étude de la réfection et de l'aménagement des trottoirs se situant le long de la RN 44 est en cours.

Des devis vont être établis pour l'aménagement d'un trottoir le long du « Chemin des Vignes ».

Il est rappelé aux habitants qu'ils doivent procéder aux opérations de nettoyage des espaces publics situés devant leur propriété. Les balayures ne doivent pas être déposées dans le caniveau au risque de les obstruer et de nuire au bon écoulement des eaux pluviales.

## Bruit :

L'arrêté préfectoral du 25 avril 1990 a été modifié par un nouvel arrêté préfectoral du 10 décembre 2008.

*Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, meuleuse, disqueuse (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

- *les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;*
- *les samedis de 9h00 à 12h et de 14h30 à 19h00 ;*
- *les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.*

## Animaux :

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Aménagements extérieurs :

Il est vivement conseillé aux habitants désirant effectuer des travaux extérieurs (cabanes de jardin, clôtures, ouvertures de portes ou de fenêtres, piscines, terrasses...) de bien vouloir se renseigner à la mairie pour prendre connaissance de la législation en vigueur. Tous les aménagements doivent être en conformité avec le POS (Plan d'Occupation des Sols).

## Benne

Seuls les déchets verts et les gravats peuvent être déposés dans la benne située avant le pont du canal. Pour les déchets d'autre nature, il faut se déplacer à la déchetterie de Pogny ou dans une autre déchetterie du SYMSEM (Courtisols, Mairy...)

## Non-respect des lieux et aménagements publics :

Des habitants de Chepy ont signalé à plusieurs reprises la présence de jeunes sur le toit de la salle des fêtes. Ne pas hésiter à prévenir la mairie en cas d'incident de ce genre ou pour tout autre acte d'incivilité.

## Corps des sapeurs - pompiers volontaires de Chepy :

Le corps des sapeurs- pompiers de Chepy recrute. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le maire ou avec M. WEBER, chef de corps (tél 03.26.67.52.97).

Il est important que le corps de sapeurs-pompiers soit maintenu dans notre village. Actuellement, si les sapeurs-pompiers du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours de la Marne) devaient intervenir dans notre village, il serait demandé au bénéficiaire de la prestation une somme de 94,41 € pour une destruction de nids d'insectes hyménoptères (abeilles, guêpes...). La capture de chiens errants serait facturée 114,84 € à la commune sollicitant l'intervention du SDIS.

### **Enquête publique demandée par la société SITA DECTRA :**

Sur la demande formulée par la société SITA DECTRA, une enquête publique est ouverte du 23 mars 2009 au 24 avril 2009. Cette enquête est destinée à régulariser le dossier de fermeture du centre d'enfouissement de Chepy. Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Chepy aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 25 mars 2009 de 13h30 à 16h30
- le jeudi 2 avril de 14h00 à 17h00
- le mardi 14 avril de 8h30 à 11h30
- le lundi 20 avril de 8h30 à 11h30
- le vendredi 24 avril de 14h00 à 17h00

### **Mise à 2X2 voies de la RN44 :**

Le remembrement lié à la déviation est en cours. L'emprise définitive de la déviation a été transmise au géomètre en charge du remembrement et le nouveau parcellaire est sur le point d'être défini. En ce qui concerne la création du giratoire à hauteur de la commune de Moncetz-Longevas, le marché doit être lancé courant 2009 pour une réalisation en 2010.

### **Informations concernant le personnel municipal :**

Deux personnes sont embauchées à temps partiel en remplacement de l'ouvrier d'entretien titulaire qui est toujours en arrêt pour raisons médicales.

### **Quelques projets de la CCVC ( Communauté de Communes de la Vallée de la Craie)**

Le bon fonctionnement d'un ANC (Assainissement Non Collectif) passe obligatoirement par la vidange de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique au minimum tous les quatre ans. Pour en réduire le coût, la CCVC par l'intermédiaire de son SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) se propose de conclure un marché avec une entreprise pour assurer les vidanges des fosses et l'élimination des boues. Il est rappelé que la vidange des fosses est à la charge des propriétaires ou des locataires. Des informations complémentaires seront fournies dès que possible aux habitants des cinq villages concernés.

Un projet de construction de gymnase dans l'enceinte du pôle scolaire de Vésigneul est à l'étude. Ce gymnase serait ouvert aux associations des cinq villages de la CCVC.

Le maire :  
Jérôme ROUSSINET

### **Coordonnées de la mairie :**

03.26.67.54.99  
[mairiechepy-marne@wanadoo.fr](mailto:mairiechepy-marne@wanadoo.fr)  
<http://chepy.homeip.net/>

### **Coordonnées du maire et des adjoints**

**ROUSSINET Jérôme** : 03.26.67.51.69 et 06.19.87.13.04  
**MENISSIER Martine** : 03.26.67.52.77 et 06.63.53.90.94  
**GIOVANNI Philippe** : 03.26.67.52.87 et 06.08.24.65.66